

Introduction

Il est difficile d'identifier des concepts plus fondamentaux en philosophie du langage et en linguistique que ceux de *deixis* et *anaphore*. Ces deux notions sont cruciales, car elles sont en quelque sorte les deux axes par lesquels les phrases ou les syntagmes peuvent sortir d'eux-mêmes : la deixis signale l'accès à la situation concrète d'énonciation (qui parle, où et quand), tandis que l'anaphore signale l'accès à ce qui a déjà été mentionné, voire ce qui a déjà été argué ou même conclu (dans le cas des anaphores résomptives).

Par la deixis, le langage se lie au monde existant et en particulier aux individus que l'énonciation met en jeu et en action. Acte fondamental de monstration et de désignation dès Aristote (voir le chapitre 1), doté d'une forme de spatialité initiale (voir le chapitre 12), puis revivifié par les comparatistes, et en particulier Brugmann, la deixis se comprend comme objet pensé avant d'être dit, *hic et nunc* originel chez Bühler, qu'il appelle origo et qui est le point d'ancrage essentiel de toute énonciation (en particulier chez Benveniste, qui pose à partir de la deixis la distinction entre le *discours* et l'*histoire*, voir le chapitre 7).

Expressions étonnantes que les *déictiques* ou *indexicaux*, ces mots qui ne s'interprètent concrètement que *via* l'accès aux données fondamentales de la situation d'énonciation, que celle-ci se conçoive de manière objectivable ou qu'elle doive s'interpréter comme le résultat d'une conceptualisation subjective mettant en jeu des éléments psychologiques plutôt que directement référentiels. Certains déictiques sont réputés plus purs ou plus rigides que d'autres, la triade *je*, *maintenant*, *ici* formant le centre de la catégorie, les autres (*tu*, *hier*, *là-bas*, etc.) étant secondaires ou indirects. Mais même à l'intérieur de la triade fondamentale, certains ont un comportement différencié. Ainsi, *je* ne peut normalement pas faire l'objet d'un transfert vers une autre conscience que celle du locuteur (il ne peut pas désigner quelqu'un d'autre) tandis que *maintenant* peut parfaitement se réinterpréter, par exemple en *style indirect*

libre, comme relevant d'une autre temporalité que le *nunc* réel de l'énonciation (selon Marcel Vuillaume, cela n'est possible qu'en contexte narratif, voir le chapitre 10). Il en va ainsi dans ce passage de *l'Éducation sentimentale* de Flaubert où le héros, Frédéric, se lamente après avoir appris sa ruine et se demande comment il pourrait revoir M^{me} Arnoux :

« Frédéric s'était imaginé que sa fortune paternelle monterait un jour à quinze mille livres de rente, et il l'avait fait savoir, d'une façon indirecte, aux Arnoux. Il allait donc passer pour un hâbleur, un drôle, un obscur polisson, qui s'était introduit chez eux dans l'espérance d'un profit quelconque ! Et elle, M^{me} Arnoux, comment la revoir, *maintenant* ? »
(Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, [italiques de l'auteur])

Ici, bien entendu, le déictique *maintenant* ne renvoie aucunement à la temporalité présente de l'auteur réel, ni à celle de l'auteur écrivant, ni à celle du lecteur lisant. Ici, *maintenant* s'interprète comme le point de vue d'une troisième personne, Frédéric, au moment où se situe l'action dans le récit ; c'est un effet de style indirect libre où les pensées ou le discours d'un tiers se trouvent représentés *de se*, c'est-à-dire comme renvoyant à une attitude « de première personne ». Cependant, rien de tel n'est possible avec *je* : la pensée *de se* s'indique avec *il* dans *Il allait donc passer pour un hâbleur*, qui joue ici le rôle d'un quasi-indicateur (notion exposée et discutée en détail au chapitre 9 par Eros Corazza), et non avec *je*. Si l'on commute avec *je*, on obtient un effet de discours direct – ou une sorte de *discours direct libre*, notion parfois évoquée pour un tel mélange – mais il ne peut pas s'agir d'une autre instance que celui qui est mis en position de parole par le discours considéré. *Je* est donc un déictique plus contraint que les autres ; cela contribue à plaider, peut-être, pour une conception plus cognitive que formelle du fonctionnement des déictiques, mais il y a là, bien sûr, matière à des débats qui sont abordés à travers plusieurs chapitres de ce livre, notamment dans ceux de Charlotte Gauvry (chapitre 5), de Jacques Moeschler (chapitre 6), de Louis de Saussure (chapitre 7), d'Eros Corazza (chapitre 9) et de Marcel Vuillaume (chapitre 10).

La deixis en tant qu'acte de désignation (voir le chapitre 1 de Frédérique Ildefonse) pourrait en quelque sorte se tapir derrière *tout* acte de référence et il n'est pas étonnant qu'elle ait servi à définir une sémantique référentielle générale dite *contextualiste* à partir de la théorie *indexicale* du philosophe Kaplan (voir le chapitre 5 de Charlotte Gauvry). On peut d'ailleurs concevoir la deixis comme un dispositif de situation qui fait intervenir des axes d'éloignement et de proximité par rapport à l'individu qui conçoit. Les déictiques s'organisent sur des échelles allant de l'identité avec l'origo (*je, maintenant/aujourd'hui, ici*) à sa distanciation (*tu, alors/hier/demain, là, etc.*).

Dans une zone incertaine, la deixis flirte avec l'anaphore : des démonstratifs, comme *ce*, *celui-ci* ou *celui-là*, ont un mode de référentiation ambigu, tantôt démonstratifs-déictiques, tantôt anaphoriques.

L'anaphore vient à l'existence vraisemblablement comme une élaboration secondaire à la deixis ; au lieu de montrer le référent extralinguistique à partir d'un *hic et nunc* énonciatif, elle coréfère avec un antécédent. En quelque sorte, l'anaphore *montre* son antécédent par lequel elle touche à son référent. Le processus est donc comparable à celui de l'indexical qui *montre* l'élément extralinguistique *via* la situation d'énonciation (et sa conscientisation psychologique).

Le prototype de l'anaphore est l'anaphore pronominale ; comme elle, l'anaphore nominale pointe vers un référent extérieur *via* la coréférence avec son antécédent. Le cas le plus évident de l'anaphore pronominale est le pronom *il/elle*, dans des cas triviaux comme *Pierre est venu puis il est reparti*. Cependant, il est intéressant de voir que ce prototype d'anaphore est, d'une part, ambigu entre des emplois *de re* (comme dans l'exemple ci-dessus) ou *de se*, c'est-à-dire renvoyant à une parole ou une pensée de première personne (comme dans *Marie dit qu'elle est riche*), et, d'autre part, connaît aussi des emplois déictiques, comme les démonstratifs. Avec les anaphores pronominales et les anaphores nominales, les pronoms réfléchis et réciproques – sémantiquement équivalents à des quasi-indicateurs – forment le troisième type d'anaphores pour la syntaxe, mais il n'est pas acquis que les contraintes qui pèsent sur leurs emplois soient vraiment ou uniquement syntaxiques (voir le chapitre 8 de Genoveva Puskas).

Dans un certain nombre de cas, l'anaphore transite par un calcul inférentiel. C'est le cas des anaphores associatives (voir le chapitre 7 de Louis de Saussure), du type de *Il neige et elle tient* ou *Nous arrivâmes dans un village. L'église était sur une hauteur* ou encore du fabriqué *J'ai utilisé le lave-vaisselle mais elle est sortie sale*¹, qui pourrait s'imaginer dans une conversation relâchée malgré l'extraction nécessaire d'un des termes du mot composé (qui n'est ainsi pas si solidaire qu'on ne le penserait). Ce type de cas de figure, généralement considéré comme faisant intervenir une forme d'ellipse, est intéressant à double titre.

D'abord, parce qu'il indique peut-être non pas une particularité originale des anaphores associatives mais au contraire une propriété plus fondamentale des anaphores en général : d'un certain point de vue, on peut imaginer que toutes les anaphores passent par une sorte de calcul référentiel, du moins si la *saillance*, c'est-à-dire la plus ou moins forte accessibilité mentale d'un référent (voir le chapitre 7), ne permet

1. Exemple de Johan Rooryck proposé à l'analyse lors d'une discussion entre linguistes sur Facebook où l'auteur de ces lignes intervenait.

pas seule de résoudre entièrement la coréférence anaphorique. Toute anaphore ferait ainsi l'objet d'une forme de calcul inférentiel qu'elle contraint et guide ; c'est une proposition qu'on trouve dans la théorie de la pertinence qui conçoit ce type d'expressions comme *procédurales* (voir le chapitre 6 de Jacques Moeschler).

Ce cas de figure est également intéressant en ceci que l'anaphore déclenche alors un *calcul* qui part d'une donnée existante (ici : le fait qu'il neige ou l'existence d'un village) pour élaborer son pointage référentiel. Certes, ici, la relation est presque immédiate : *Il neige* implique *la neige* puisque pour qu'il neige, il faut qu'il tombe de la neige ; ainsi, même si le référent n'est pas mentionné tel quel, il reste inscrit dans le sens même du verbe *neiger*. Elle est également presque immédiate avec l'anaphore associative de *l'église* qui invoque une relation méronomique, ou de la partie au tout. Mais dans ce dernier cas, contrairement au premier, il faut la présence d'une prémisses à propos des villages, qui en général ne comptent qu'une église.

Voilà la porte ouverte à d'autres phénomènes qui impliquent un calcul anaphorique. Les cas d'espèce sont ceux de l'espace (voir le chapitre 12 que Didier Maillat consacre à cette question) et du temps, très connu et très développé depuis les travaux de Partee dans les années 1970, qui posent les temps verbaux comme anaphoriques (voir le chapitre 11 de Tijana Asic et Francis Corblin). Enfin, rien n'interdit de voir les connecteurs, comme une partie de la littérature se risque à le faire, comme des sortes d'anaphores : en effet, eux aussi introduisent un calcul réalisé à partir de données antérieures. Tel est aussi le cas des présuppositions (voir sur ces deux points le chapitre 7 de Louis de Saussure). L'anaphore serait donc, à cette aune, l'unique phénomène propre au discours dans un sens fort (à savoir la séquence linguistique organisée).

Déictiques et anaphores s'organisent en un système croisé : aux déictiques de la conversation correspondent autant d'anaphores qui leur servent de substituts dans les contextes narratifs. À *aujourd'hui* correspond *ce jour-là* ; à *demain* correspond *le lendemain* ; à *ici* ou *là* correspondent diverses périphrases ; à *je* correspondent les quasi-indicateurs et réfléchis. Il y a donc deux modes établis de référence indirecte qui, dans un certain nombre de cas, s'excluent mutuellement, l'un qui suppose la présence du référent (les déictiques) et l'autre qui suppose ou admet son absence (les anaphores, dont certains médiévaux considéraient qu'elles fonctionnent *in absentia* voir le chapitre 3 de Magali Roques). Comment fonctionnent ces deux systèmes et quelles en sont les principales dimensions, comment les domaines de la deixis et de l'anaphore ont-ils été compris à travers l'histoire de la pensée sur le langage, voici les interrogations principales auxquelles ce livre s'est donné pour tâche de répondre.

Le volume s'organise de la manière suivante : les quatre premiers chapitres (chapitres 1 à 4) couvrent les théories anciennes de la deixis et de l'anaphore, d'Aristote à la

Grammaire de Port-Royal. Les chapitres suivants (chapitres 5 à 8) considèrent les notions de deixis et d'anaphore dans les approches contemporaines : en sémantique, en pragmatique, en analyse du discours et en syntaxe. Enfin, les derniers chapitres (chapitres 9 à 12) exposent et discutent des problématiques précises : la question de la quasi-indexicalité en philosophie du langage, celles du style indirect libre et de l'organisation temporelle et spatiale.

Le livre s'ouvre par un chapitre (chapitre 1, par Frédérique Ildefonse) qui retrace la question de la deixis (essentiellement) chez les penseurs grecs de l'Antiquité et en particulier chez Aristote, notamment en logique. Aristote la pose comme relative à un acte de monstration, de désignation de l'objet sensible, qui sert de point d'ancrage à l'énoncé. Aristote appelle τὸδε τι (« ceci donné » ou « ceci ») le corrélat de l'acte de deixis. Or, le point d'arrêt de l'acte de deixis est aussi le point d'ancrage de l'énoncé qui sera tenu sur lui. À la différence de l'essence seconde qui signifie « une certaine essence qualifiée », l'essence première signifie un *ceci*, dans la mesure où ce qu'elle désigne est individuel et numériquement un. L'essence première, qui ne se dit de rien, est le maximum de la détermination sensible ; elle est singularité et marque le point d'arrêt d'une situation d'identification. C'est à cette singularité sensible que renvoie le pronom. L'auteur y relève en outre que la considération de la deixis intervient à plusieurs moments critiques des analyses logiques stoïciennes : dans la classification des propositions simples, dans la considération de la vérité – la situation de deixis est celle qui associe, actuellement, un prédicat à ce qui tombe sous la deixis –, dans le paradoxe de l'homme mort, ainsi que dans le statut de la première des quatre catégories stoïciennes : le substrat (ὑποκείμενον). En revanche, l'idée d'une conceptualisation stoïcienne de l'anaphore est débattue. Chez Aristote, comme chez les Stoïciens, deixis et actualité constituent les deux pôles d'une théorie de la détermination nouée à la situation d'énonciation. Le nom propre, dont les Stoïciens ont su dégager la spécificité, celle de mettre en évidence une qualité propre, permet de garantir, dans le champ discursif, une identité singulière que les opérations successives de deixis propres à la sensation ne permettent pas de garantir.

Le chapitre suivant (chapitre 2, également par Frédérique Ildefonse) se focalise sur la contribution fondatrice du grammairien Apollonius Dyscole. Ce dernier propose une théorisation complexe de la deixis qui touche à la question de la référence, au statut du référent et à une problématique dominante de la détermination, qui conserve des liens épistémiques forts avec les analyses aristotéliennes et stoïciennes. L'anaphore qui n'est pas explicitement thématisée dans les textes philosophiques apparaît chez le grammairien qui la caractérise de manière très intéressante comme une deixis *de l'esprit*, opposée à la deixis *du regard*. Apollonius critique la manière dont les Stoïciens classaient les pronoms avec les articles et lie, d'une part, la question de la deixis au traitement grammatical du pronom et, d'autre part, celle de l'anaphore au traitement

grammatical de l'article : la deixis est référence directe à un objet sensible du monde réel, l'anaphore référence indirecte. Le grammairien thématise le lien du pronom à la série des personnes – les pronoms, en effet, « sont déterminés en personnes » –, distinguant les pronoms de première et deuxième personne de la variété des pronoms de troisième personne dont il établit une typologie en fonction de la proximité et de l'éloignement. Considérer les rapports entre nom propre et pronom, puisque, selon le grammairien, c'est le nom propre que remplace le pronom, n'est pas seulement nécessaire eu égard à la problématique de la détermination, qui doit prendre en compte la place du nom propre, mais également afin de résoudre le problème que pose le fait que le pronom remplace le nom propre alors même qu'il se borne à indiquer l'existence d'un référent.

Les théories médiévales de l'anaphore ont été portées à l'attention des linguistes et des philosophes par Geach qui fait des théories médiévales l'exemple paradigmatique de théories de l'anaphore comme coréférence, selon lesquelles le pronom anaphorique se réfère à ce à quoi son antécédent se réfère. C'est en partie contre elles qu'il avance sa propre théorie, celle du pronom comme variable liée, selon laquelle un pronom anaphorique n'a pas de référence. Magali Roques (chapitre 3) examine si l'interprétation que Geach propose des théories médiévales de l'anaphore est bien fondée. Elle s'appuie sur des travaux récents pour montrer que, si certaines formulations des logiciens médiévaux pouvaient laisser penser qu'ils défendaient une théorie naïve de l'anaphore comme coréférence, en pratique la théorie était modifiée, étendue ou complétée pour rendre compte d'un très grand nombre de cas. Pour les logiciens médiévaux, les usages anaphoriques des pronoms ne sont en réalité pas réductibles à des usages liés. En effet, certains pronoms peuvent également être utilisés de façon libre, lorsqu'ils n'ont pas d'antécédent, le référent du pronom étant alors un trait saillant du contexte conversationnel, accessible par la perception ou, par extension, par inférence (par l'esprit). M. Roques montre que, bien que les logiciens et grammairiens médiévaux n'aient pas proposé de réflexions systématiques sur ce sujet, ils ont bel et bien examiné avec attention le statut des facteurs extralinguistiques dans la fixation de la signification des pronoms déictiques, qu'ils rapprochent des noms propres. Un trait notable de ces réflexions est qu'ils opposent l'usage déictique des pronoms, qui dépend de facteurs pragmatiques, à leur usage anaphorique, qui est examiné selon des présupposés formalistes. Par conséquent, selon eux, l'usage anaphorique d'un pronom, qui n'est pas réductible à un usage lié, ne l'est pas non plus à un usage libre.

Dans le chapitre suivant (chapitre 4, par Martine Pécharman), c'est de l'importante Grammaire de Port-Royal qu'il est question. Dans cette *Grammaire générale et raisonnée* (1660) d'Arnauld et Lancelot, la reprise de la définition traditionnelle du pronom comme substitut du nom produit une solution de continuité dans la détermination des différentes sortes de mots selon les principes de la grammaire rationnelle :

l'anaphorisation ne se voit pas attribuer de finalité sémantique. Par ailleurs, la catégorie de pronoms présentée comme le prototype de l'anaphore pronominale, les pronoms personnels, ne vérifie pas dans tous les cas à égalité la fonction générique de remplacement d'un nom. Ce déséquilibre ne signifie pas cependant un infléchissement de la catégorie *princeps* des pronoms vers la deixis au détriment de l'anaphore. Pécharman montre que la prise en compte de la situation d'énonciation et de ses protagonistes ne revient pas dans la Grammaire de Port-Royal à une pré-émergence des *embrayeurs* ; le privilège que conserve l'anaphore par rapport à la deixis ne saurait pour autant se satisfaire dans cette grammaire de la seule définition du pronom par sa fonction substitutive du nom. Enfin, pour Pécharman, ce n'est qu'en accédant, par la théorisation de la fonction intrapropositionnelle du pronom relatif, à une analyse logique du pronom, que la Grammaire de Port-Royal parvient à réinscrire l'anaphore pronominale elle-même dans une perspective pleinement sémantique.

Ouvrant les chapitres consacrés aux approches contemporaines, Charlotte Gauvry (chapitre 5) rappelle que pour la sémantique, la notion d'indexical a gagné un regain d'intérêt à la fin des années 1970. Plus exactement, c'est une conférence de Kaplan de 1977, rédigée en article fondateur, qui a fixé la plupart des distinctions conceptuelles qui sont encore aujourd'hui débattues en sémantique et philosophie du langage contemporaines, notamment entre les *démonstratifs* et les *purs indexicaux*, les *circonstances d'évaluation* et le *contexte d'usage*, et entre le *contenu* et le *caractère* de l'indexical. Gauvry interroge la pertinence de cette stratégie référentielle d'analyse des phénomènes de dépendance contextuelle à l'aune des réflexions contextualistes menées ultérieurement par Travis. L'auteure montre la manière dont le contextualisme linguistique tire profit des analyses des philosophes du langage ordinaire (en particulier de la théorie wittgensteinienne des jeux de langage et de la théorie conventionnaliste d'Austin) pour présenter une alternative à la théorie de l'indexicalité aujourd'hui dominante.

Le chapitre 6, rédigé par Jacques Moeschler, aborde la question de la référence indexicale/déictique et anaphorique du point de vue des approches pragmatiques contemporaines. Il part du traitement des indexicaux en sémantique intensionnelle (Montague) pour différencier les approches vériconditionnelles et non vériconditionnelles, à la fois dans la théorie des actes de langage et dans la théorie gricéenne des *implicatures* et ses successeurs, de Levinson à la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson qui utilise pour ces expressions la distinction entre contenu *conceptuel* et *procédural*. Il aborde ensuite l'approche de Reboul qui traite des expressions référentielles définies, indéfinies et démonstratives en termes de changement du domaine de référence. Enfin, le chapitre traite de l'usage des pronoms et des indexicaux au style indirect libre et au présent historique qui a fait l'objet de propositions à l'interface de la sémantique et de la pragmatique.

Dans sa contribution (chapitre 7), Louis de Saussure retrace l'importance des concepts de deixis et d'anaphore pour l'analyse du discours, qui naît de diverses sources comme un champ constitué – mais disputé avec la pragmatique – dès les travaux de Benveniste sur l'énonciation. Pour ce dernier, la présence ou l'absence de déictiques délimitent deux grands usages du langage : le *discours* (la communication langagière impliquant des interlocuteurs et les constituant comme êtres de discours) et *l'histoire*, qui n'implique pas cette relation interlocutive directe. Les types de textes ou la notion de *genres discursifs* s'élabore ensuite de diverses manières dans les travaux de Weinrich puis d'Adam en linguistique textuelle et font intervenir divers indicateurs, outre les déictiques eux-mêmes. Parallèlement, l'anaphore se signale comme le lieu central de l'organisation du discours comme relevant d'une propriété émergente, la *cohérence*, dès les travaux de Haliday et Hasan sur la *cohésion*. Marquant la continuité thématique, l'anaphore est le ciment de la relation discursive ; cependant, selon de Saussure, il serait réducteur de limiter la notion d'anaphore à la fonction référentielle : non seulement l'anaphore est aussi temporelle, comme on le sait depuis les travaux de Partee dans les années 1970 (et cette dimension sera centrale pour les sémantiques plus formelles du discours), mais l'autre grand instrument de la cohésion discursive, les connecteurs, sont aussi interprétés par le biais de relations de type anaphorique. Enfin, ce qui fait la troisième dimension de la continuité discursive, à savoir l'arrière-plan ou l'information *ancienne*, présente dans les présuppositions, se laisse également envisager comme relevant de processus anaphoriques.

Le chapitre suivant (chapitre 8, par Genoveva Puskas) est consacré à la syntaxe des anaphores et se concentre sur les problèmes de distribution et de légitimation des éléments anaphoriques dans la phrase. Les théories syntaxiques font une distinction entre différents types d'éléments anaphoriques : les réfléchis et réciproques, les pronominaux et les expressions nominales référentielles. La théorie du liage développée par Chomsky suggère que ces différents types d'éléments sont soumis à des contraintes d'ordre syntaxique, les *principes de liage*. Le chapitre examine différentes approches qui soutiennent que ces principes ne sont pas (tous) syntaxiques ; la littérature ultérieure suggère que seul l'un des principes de liage anaphorique est effectivement syntaxique, les autres étant soit sémantiques soit pragmatiques. Certains auteurs expliquent le fonctionnement du lien anaphorique en syntaxe par des approches plus globales, par des principes de compétitivité syntaxique ou de parcimonie qui recrutent une combinaison de facteurs légitimant les anaphores dans leurs contextes linguistiques et qui font intervenir les niveaux syntaxique, sémantique et discursif. Le chapitre se clôt sur les problèmes résiduels du comportement des anaphores qui résistent à ce jour aux approches syntaxiques, même flexibles.

Les chapitres qui suivent concernent des thématiques plus spécifiques. Le chapitre 9, rédigé par Eros Corazza, détaille la question de la *quasi-indexicalité*, marquée par

des quasi-indicateurs en philosophie du langage et sémantique. Les quasi-indicateurs, discutés essentiellement dans les travaux de Castañeda, sont des marques *de se*, référant à des actes de pensée ou de parole réalisés par le point de vue de la première personne mais qui pointent sur un antécédent. De la sorte, ces quasi-indicateurs sont des anaphores d'un certain type qui activent une représentation d'origine déictique, en *je*. Dans *Marie pense qu'elle est riche*, elle peut renvoyer à *Marie* et rapporter une pensée « en première personne », *de se*. Le chapitre tente de cerner à quelles conditions la lecture *de se* émerge et discute les différentes positions théoriques existantes à propos de cette question.

Le chapitre 10, rédigé par Marcel Vuillaume, s'intéresse aux niveaux de fiction et au style indirect libre. M. Vuillaume part du constat que la curiosité qu'éveillent les faits racontés dans un roman est différente et ne se s'exprime pas de la même manière que celle que suscite un événement du monde réel, relaté, par exemple, dans un journal. Dans ce dernier cas, on veut savoir *ce qui s'est passé*, alors que, dans le roman, on veut savoir *ce qui va se passer*. Nous vivons au présent les événements dont nous lisons le récit et nous concevons comme futurs ceux dont nous n'avons pas encore pris connaissance. Et cependant, c'est bien une narration que nous lisons, et non un reportage, en ce sens que le narrateur ne découvre pas les événements au fur et à mesure qu'ils se produisent : l'histoire, il la connaît d'emblée de bout en bout et l'appréhende donc comme passée. Cette dualité fondamentale qui caractérise les textes de fiction se manifeste à travers le comportement des déictiques de temps. Par exemple, *aujourd'hui* peut soit renvoyer à la date de production du récit et référer à l'époque qui inclut cette date, soit se définir par rapport au processus de lecture et désigner la date de l'événement dont on est en train de lire la description. En outre, le narrateur peut choisir d'exprimer, au sein d'un même énoncé, sa vision rétrospective de l'histoire et celle, simultanée, du lecteur. Le chapitre poursuit le double objectif d'analyser le fonctionnement de ces deux niveaux de repérage temporel dans les textes de fiction et de montrer que la présence de déictiques dans le style indirect libre n'est possible que dans un environnement narratif.

Le chapitre 11, rédigé par Tijana Asic et Francis Corblin, est consacré à un parcours chronologique des travaux qui s'appuient sur la notion d'anaphore dans le but de définir et décrire la sémantique des temps verbaux, à partir du repérage temporel *via* un point de référence chez Reichenbach et en sémantique notamment par les célèbres travaux de Partee puis de Kratzer sur l'anaphore temporelle. Les auteurs présentent la théorie de Berthonneau et Kleiber qui admettent l'existence des anaphores *indirectes* ou *inférentielles* puis s'intéressent à la relation entre les temps verbaux et les déterminants.

Enfin, Didier Maillat, dans le chapitre 12, s'intéresse à la deixis et à l'anaphore *spatiales*. D. Maillat rappelle le caractère fondamental de la deixis spatiale : le terme

même décrit la capacité des expressions indexicales à *pointer* ou *désigner* des éléments du réel situationnel. Le rôle anaphorique ou déictique des expressions spatiales ne se limite pas aux expressions les plus évidentes (respectivement *ici/là* et *y/en*) mais s'invite dans la sémantique de verbes de déplacement (*venir, partir*) et des prépositions spatiales (*derrière, devant*, etc.) qui sont impliquées dans les phénomènes de structuration spatiale et de cadres de référence.